



“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l’Oise  
DDFiP de l’Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex  
**permanence le lundi**  
Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68  
mail : [fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr)  
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

**FO : le syndicat qui reste un syndicat**

## CHS-CT du 29 janvier 2013

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail



### Ordre du jour :

1. *Élection du secrétaire du CHS-CT de l’Oise*
2. *Présentation des rapports de médecine de prévention 2010, 2011 et 2012*
3. *Examen des registres santé et sécurité au travail*
4. *Examen des fiches de signalement*
5. *Questions diverses*
  - *Point sur le groupe de travail immobilier du 20 novembre 2012*
  - *Résultat de l’analyse de poussière à Compiègne Municipale*
  - *Examen des visites de sites de l’ISST*
  - *Lettre de mission de l’assistant de prévention de la DDFiP de l’Oise*



Seul **FO** a lu une déclaration liminaire, disponible sur notre site web.

Vos représentants ont dénoncé les incivilités croissantes subies par les agents d’accueil, la réduction des espaces de travail, le manque d’hygiène, les dégradations matérielles non réparées faute de moyens budgétaires, les chauffage défectueux ou insuffisants...

En réponse, le président n’a pu qu’opiner du chef...

Mais au delà du constat partagé par la direction, **FO** exige des actes et des moyens !

Chaque agent a droit à des conditions de travail dignes.

### 1. Élection du secrétaire du CHS-CT de l’Oise

Le secrétaire, Ludovic PARSY (CGT), ayant démissionné début 2013, les organisations syndicales devaient élire un nouveau membre à ce poste.

Pour **FO**, ce secrétaire ne se substitue en aucun cas au secrétaire animateur, spécificité de Bercy, auquel **FO** Finances est particulièrement attaché et qui, au fil du temps, a démontré l’importance de son rôle quant au bon fonctionnement du CHS, dans l’Oise comme ailleurs.

Patrick SYS était candidat pour **F.O.**-DGFIP 60, et Hervé VILLETTE était candidat pour SFP.

Sans surprise, en faisant un nouveau barrage assumé à **FO**, la CGT a voté pour le candidat SFP, qui est donc élu pour le reste de la mandature.

**FO** adresse ses félicitations au nouveau secrétaire.

## 2. Présentation des rapports de médecine de prévention 2010, 2011 et 2012

Depuis août 2010, nous n'avons plus de médecine départementale de prévention.

**FO** n'a de cesse de le dénoncer : c'est inadmissible pour une direction de 1000 agents !

**FO** revendique une véritable médecine de prévention pour :

- Assurer la totalité des visites quinquennales (chantier laissé totalement en friche depuis 2010),
- Recevoir, à leur demande, les agents de plus en plus nombreux en situation de mal être,
- Apporter un éclairage « ergonomie » à la direction locale dans les différents travaux de déménagement et réinstallation,
- Aménager les postes de travail des collègues qui ont des problèmes de santé,
- Avoir un médecin qui connaît les problématiques de nos métiers.



Après bientôt trois ans de démarches infructueuses (diffusion d'offres d'emplois), Bercy peine à signer une convention avec un service inter-entreprises. Est-ce parce que cette solution serait beaucoup plus coûteuse ?

Dans cette tourmente, **FO** salue l'action du docteur Van de Walle qui, malgré ses responsabilités en Seine Maritime, dans l'inter-région et au plan national, parvient à suivre un nombre croissant de collègues qui la sollicitent.

Dans son rapport annuel, elle souligne les situations de violence dans certains sites, comparables à celles rencontrées en région parisienne. **FO** revendique à ce titre les mêmes avantages indemnitaires que la région Ile-de-France.

**FO** est intervenu pour demander où en étaient les visites quinquennales depuis le 31/08/2010, et pour savoir si la direction locale effectuait le suivi correspondant (possible dans Agora). Sans surprise, le Président nous répond que ces visites ne sont plus effectuées, malgré l'obligation légale. Jusque quand ? En revanche, sur le suivi en gestion, les chiffres ont déjà été restitués à Bercy et il « suffirait » donc d'effectuer les saisies dans Agora, à la rubrique "visite médicale". Cela permettrait d'extraire les agents devant être vu au titre de 2013. En effet, AGORA est la carte d'identité professionnelle de chaque agent, qui doit permettre un suivi même en cas de mutation.

En attendant qu'une solution soit trouvée au niveau national, **FO** Finances revendique l'implantation de médecins de prévention partout où ils font défaut et **FO**-DGFIP Oise exige que la direction locale se donne les moyens d'effectuer le suivi obligatoire quinquennal et le suivi des cas signalés par les services RH.



En réunion informelle le 7 février, nous avons appris qu'une convention avait été signée avec le cabinet MEDISIS, spécialisé en médecine du travail dans l'Oise (site web <http://www.medisis.asso.fr/> ).

Les visites obligatoires devraient donc pouvoir reprendre rapidement, à raison d'une journée par semaine dans les locaux prévus à cet effet (place de la Poterne Saint-Louis à Beauvais).

### 3. Examen des registres santé et sécurité au travail

#### Nettoyage des locaux

Comme d'habitude, aucune amélioration n'est constatée.

Comme d'habitude, vous êtes toujours plus nombreux à dénoncer les problèmes liés à l'insuffisance du ménage.

Comme d'habitude, la direction a « joué à faire semblant » et nous a promis un pilotage plus resserré.

Comme d'habitude, personne n'y croit ! A fortiori quand le directeur lui-même reconnaît son impuissance face au marché national !

**FO** exige un marché qui ne lésine pas sur les moyens quand il s'agit de l'hygiène des locaux professionnels. Justement, le marché doit être renouvelé en 2013. Pour **FO**, cela doit aussi être l'occasion de passer à un marché départemental ou régional pour que la direction puisse régir plus efficacement en cas de service non fait.

Actuellement, le marché national définit par m<sup>2</sup> le nombre d'heures d'intervention de l'agent d'entretien et la cadence (une fois par semaine ou plus). Pour décrocher le marché, MAL'O'Net a cassé les prix mais est incapable d'accomplir la prestation attendue et se rattrape sur tout (produits d'entretien, matériel, remplacements...). Les pauvres personnels doivent par exemple nettoyer 3 étages sans serpillère et sans gants, nettoyer les toilettes, vider les poubelles et les sortir... en 1 heure de temps !!! Un tel marché est une véritable honte pour notre administration, et **FO** rappelle à bon entendeur qu'il est possible d'intégrer des clauses éthiques dans un tel marché.

Quant au temps perdu pour régler les litiges, nettoyer les bureaux soi-même, effectuer des contrôles contradictoires, annoter les registres, il serait intéressant de quantifier sa valeur...



#### Entretien et maintenance

Vos représentants **FO** en CHS veillent au respect des obligations d'entretien afin que chacun puisse travailler dans les conditions d'hygiène et de sécurité attendues. En particulier, **FO** a demandé que soient communiqués des tableaux de suivi actualisés pour l'entretien des VMC et pour la maintenance des fontaines à eau.

La DDFiP de l'Oise devrait rejoindre un programme piloté par le Préfet de région visant à assurer le suivi des entretiens des VMC, des chaudières et des extincteurs.

La société DEKRA opère en ce début d'année 2013 une vérification de toutes les installations électriques sur l'ensemble des sites. **FO** espère qu'ils n'ont pas oublié Saint-Leu d'Esserent !

#### CFP de Compiègne

Malgré plusieurs signalements en CHS (tous ignorés par l'administration) avant les travaux, rien n'a été prévu pour lutter contre les moisissures au CFP de Compiègne... La rénovation à peine terminée, le roquefort est donc de retour sur les murs ! Finalement, il n'y a qu'à tout casser pour installer une VMC. Bravo.

**FO** demande que l'installation des documents utilisés par le cadastre et les géomètres (plans) soit repensée. Un interrupteur sera installé pour éviter les coupures intempestives de lumière et éviter que l'agent ne se retrouve dans le noir.

#### Travaux

Après plusieurs incidents dans le département, **FO** a re-demandé à ce que les travaux ne soient pas effectués en zone occupée.

Le président convient que ce serait la solution, mais ajoute aussitôt qu'il est dans l'impossibilité de l'appliquer. Jusqu'à ce qu'un collègue ne finisse par être gravement blessé (chute de gravats, fils qui pendent à hauteur d'homme dans les couloirs, odeurs non identifiées insupportables, bruit assourdissant, poussières irritantes...).

Nous avons demandé au président de faciliter le départ des agents, quitte à leur remettre du temps sur la pointeuse. Réponse : le problème peut être vu et réglé directement avec le supérieur hiérarchique, qui appliquera les directives nécessaires... Hélas, tous les encadrants n'ont pas de formation suffisante à l'hygiène et à la sécurité pour prendre de telles décisions. En cas de désaccord, **FO** vous encourage à contacter un acteur de la prévention (membre du CHSCT, délégué départemental à la sécurité, assistant de prévention, inspecteur santé et sécurité au travail, ou médecin de prévention) pour vérifier que les conditions de travail sont respectées, et éventuellement exercer votre droit de retrait.

## 4. Examen des fiches de signalement

23 fiches de signalement sont remontées en direction en 2012, parmi lesquelles 15 concernent le hall d'accueil ou la banque d'accueil. La majorité correspond à des injures ou menaces verbales

5 plaintes ont été déposées, et 2 courriers de mise en garde ont été adressés.

Mais combien de collègues insultés ou menacés en réalité ?

Bien plus, sans aucun doute, car beaucoup d'entre nous ne prennent pas le temps d'effectuer le signalement, dans la tourmente et la pression du quotidien.

Pour **FO**, aucune agression n'est anodine. Tout signalement participe à la prise de conscience par la direction locale et par la centrale de la situation de plus en plus difficile dans laquelle les agents exercent aujourd'hui leurs missions. La fiche de signalement est disponible auprès des acteurs de prévention, sur Ulysse 60 et sur notre site web ( <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/spip.php?article460> ).

Face à la recrudescence de l'agressivité verbale, mais aussi physique, **FO** ne peut que se féliciter des mesures en cours :

- affichage en zone d'accueil de la note « sécurité des agents » avisant les contribuables des risques qu'ils encourent à maltraiter nos collègues;
- systématisation de l'envoi d'un courrier de mise en garde aux contribuables agressifs depuis fin 2012 ;
- recensement par l'agent de prévention des organes de sécurité présents dans les différents services de la DDFiP (caméra, pédale de sécurité, bouton poussoir...), information des agents au sujet de l'utilisation de ces dispositifs, amélioration de la sécurité dans les services si besoin.

Néanmoins, de telles mesures auraient pu être prises plus tôt. La situation s'aggrave certes, mais elle n'est pas nouvelle.

De plus **FO** attend de juger sur pièces si les moyens sont réellement mis pour améliorer la sécurité en fonction des besoins réels, qui sont énormes.

Le site de Creil, en Zone Urbaine Sensible (ZUS), est le plus problématique. Il serait logique que les collègues qui y sont affectés bénéficient des mêmes « avantages » que leurs collègues de la région parisienne (bonus pour les mutations, carte orange). Hélas, sachant que Creil Municipale devrait perdre les tickets-restaurant en avril, après avoir perdu le stationnement gratuit, il est clair que les compensations ne sont pas au rendez-vous pour nos collègues en souffrance dans ce poste difficile.

## 5. Questions diverses

### Point sur le groupe de travail immobilier du 20 novembre 2012

Ce groupe de travail avait été convoqué pour étudier la réinstallation de Beauvais Amendes au 13 rue Biot (ex-Beauvais Banlieue). Les collègues étant précédemment installés dans un immeuble à usage d'habitation et isolés des autres services beauvaisiens, **FO** se félicite donc de ce déménagement qui est une amélioration des conditions de travail et de sécurité de nos collègues. Pour une fois !

Hélas **FO** regrette que Beauvais Municipale ait dû pousser les murs pour évacuer ses archives et documents, principalement stockés dans les locaux destinés à Beauvais Amendes. En effet, la trésorerie Municipale est installée en « open space » sans zone de rangement et sans possibilité d'ajouter des placards.

Autre déception, au départ le 13 rue Biot devait devenir une salle de formation, pour remplacer celle qui vont disparaître à la direction suite aux travaux en cours (arrivée de la paierie etc.). Combien aura-t-on de salles de formation une fois les travaux terminés ? La direction s'avère incapable de répondre à cette question depuis des mois.

### Résultat de l'analyse de poussière à Compiègne Municipale

L'analyse de poussières a démontré l'absence de traces d'amiante.

**FO** regrette que l'analyse ne soit pas plus poussée puisque plusieurs collègues ont souffert des yeux, d'autres substances irritantes auraient sans doute pu être identifiées.

## **Examen des visites de sites de l'ISST**

Les rapports de visite de notre ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail), Olivier WINTREBERT, sont apparus très complets. Il s'est récemment rendu à Chaumont-en-Vexin et à Noailles.

Vos représentants **FO** en CHSCT ont dénoncé les dysfonctionnements suivants :

- absence de plans d'évacuation, absence de consignes d'évacuation ;
- consultation sur place souvent impossible du dossier de sécurité : dossier technique amiante (DTA) mis à jour, rapport de vérification des installations électriques et/ou des chaudières ;
- exiguité des lieux de travail (rappelons ici que la norme NFX 35-102 prévoit une largeur de 1m20 derrière les bureaux pour permettre le passage d'une personne) ;

La direction nous a annoncé, à ces différents propos que :

- La société Dekra était en train de contrôler l'ensemble des installations électriques du département et un tableau récapitulatif du résultat des interventions sera soumis à vos représentants en CHS (pour mémoire, l'an dernier la direction avait osé répondre à **FO** que la vérification et l'entretien des installations électriques incombait désormais à la préfecture !).
- Les DTA étaient soi-disant centralisés en direction à Beauvais, ils vont donc être redéployés dans les postes (pour mémoire, plusieurs responsables avaient déjà signalé à la direction qu'ils ne trouvaient pas ce document dans leur poste).
- La DDFiP est en passe d'intégrer un n<sup>ième</sup> programme d'entretien pour les chaudières de tous les sites, régional cette fois.

**FO ne se contentera pas de belles promesses et jugera sur pièces.**

**La sécurité est l'affaire de tous !**

Quant au ratio m<sup>2</sup> par agent, la direction a bon espoir de l'améliorer. En effet, ce ration va augmenter mécaniquement à mesure que le nombre d'agents diminue. Mais c'est bien sûr !

## **Lettre de mission de l'assistant de prévention de la DDFiP de l'Oise**

Le nouvel assistant de prévention, Alain ANCEL, a été présenté par le président. Il remplace Régine Emelie. Comme elle, il est également Délégué Départemental Sécurité (DDS).

Sa lettre de mission est disponible sur Ulysse 60.

## **Autres questions diverses**

**FO** a ensuite demandé à ce que soit précisé le calendrier de mise à jour du DUERP, cette opération fastidieuse ayant déjà duré près de dix mois l'an passé. Réponse : hâtons-nous doucement ... attendons d'avoir les modifications annoncées par la centrale pour bouger. **FO** aurait aimé que soit lancé dès à présent un bilan sur les opérations 2012. Pour la prochaine mise à jour, n'hésitez pas à rappeler à vos chefs de services, si ceux-ci venaient à l'oublier, que cela doit se faire en concertation avec tous les agents.

Vos représentants ont alors attiré l'attention du président sur la situation de plusieurs postes ou services qui rencontrent des difficultés (Thourotte, Noailles, Compiègne, Liancourt, Creil, Beauvais Municipale, dépôts de fonds...).

Enfin, l'Espace De Dialogue (EDD) ouvert au SIP de Beauvais a fait l'objet d'un point d'étape très inquiétant.

***Vos représentants en CHS-CT vous rappellent que les registres Hygiène et Sécurité sont accessibles via Ulysse 60***

***LES AGENTS – CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL – REGISTRE HYGIENE ET SECURITE***  
***Tous les registres sont examinés. Pensez y !***

**Groupe de travail du 5 février 2013**

**Financements et Formations 2013**

POSTE	OPERATION	Coût	
		Devis	Estimation
<b>DGFIP</b>			
<b>CFP Compiègne</b>	- Installation d'une VMC		<i>attente</i>
	- Installation d'une sirène incendie avec dispositif visuel		500,00
	- Installation d'une porte coupe feu aux archives du rez de jardin		1 000,00
	- Installation d'un BAES sur la salle d'archives		500,00
	- Fourniture des plans d'évacuation et d'un extincteur de classe F( feu de graisse à la cuisine)		<i>attente</i>
	- Installation de miroir à la sortie du parking		<i>attente</i>
<b>CFP de Chaumont en Vexin</b>	- Pose de stores( toute la trésorerie)	1 468,38	
	- Zonage de l'éclairage et déplacement des perches		2 500,00
<b>CFFP de Creil Municipale</b>	- Pose de stores (107 stores)	12 607,04	
	- Organisation d'un exercice d'évacuation et d'utilisation des extincteurs		1 200,00
	- Fourniture des plans d'évacuation		<i>attente</i>
<b>CFP Estrées St Denis</b>	- Pose d'un store vénitien	650,62	
<b>CFP de Noyon</b>	- Pose de cinq stores	819,26	
	- Fourniture d'une fontaine à eau	761,86	
<b>CFP de Grandvilliers</b>	- Pose de stores( toute la trésorerie)	2 480,50	
<b>CFP Mouy</b>	- Installation d'un store		700,00
<b>CFP Noailles</b>	- Changement des dalles de faux plafond, réhabilitation de l'éclairage et déplacement de la baie info		12 000,00
<b>CFP de Liencourt</b>	- Vérification des l'éclairage de secours et pose d'un BAES au sous-sol		1 000,00
<b>Interdirectionnel</b>			
Formations	- "Chiens agressifs"( 959,00€ la session de 3 heures pour 20 personnes)	959,00	
	- Formation de secouristes (2 sessions- Creil/Senlis ou Méru- Beauvais)	1 909,68	
	- Recyclage des secouristes ( 9 sessions)	5 427,00	
	- Exercices d'utilisation des extincteurs - formation à l'évacuation 10 sites ( 556,14 € par trésorerie)	5 561,40	
	- Formation "Habilitation électrique (1 session pour 10 candidats )	1 722,24	
	- Formation de conduite sur circuit( 20 candidats- 735,54€/personne)	14 710,80	
	-Remise à niveau conduite(8 pers/jour =300€)		600,00
	- Formation Travail sur écran/Ecole du dos (12 pers.) 1 session	1 662,44	
	- Formation aux situations délicates( 2 sessions de 3 jours PU 5633,16 €)	11 266,32	
	Réserve achat de mobilier	- Réserve médecin de prévention	
<b>Charges à payer sur 2012</b>		<b>3 587,28</b>	
	<b>Sous-totaux</b>	63871,58	26 000,00
			<b>89 871,58 €</b>

**TOTAL GENERAL 89 871,58 €**

NB: -Montant des crédits délégués 2013 ( 94%de la dotation théorique )

126 283,00 €

-Solde disponible

36 411,42 €

**Vos représentants FO en CHS-CT :**

**Lydia THIEL, SIE Compiègne Nord**

**Patrick SYS, DDFiP redevance**

**Marie-Christine RAYAUME, DDFiP équipe de renfort**

**Kevin INVERNIZZI, DDFiP contrôle fiscal**